

Lettre aux usagers

N°1 - Septembre 2025





















Le réseau de chaleur des Hauts d'Evian est en service depuis 2023.

Syan'Chaleur, régie du <u>Syane</u>, en est le gestionnaire, en partenariat avec la commune.

Ce format de lettres aux usagers vous sera remis annuellement, afin de vous présenter les actualités de votre réseau de chaleur dans un objectif de proximité et de transparence du service public.

Nos équipes sont à votre écoute tout au long de l'année, à l'adresse suivante : contact@syanchaleur.fr

Bonne lecture.



SOMMAIRE

1. BILAN 2024 DE LA CHAUFFERIE	
Bilan général 2024	4
Tarification 2024	6
« Emissions de poussières » dans les fumées	7
2. ACTUALITÉS 2025	
Une dynamique de développement confirmée	8



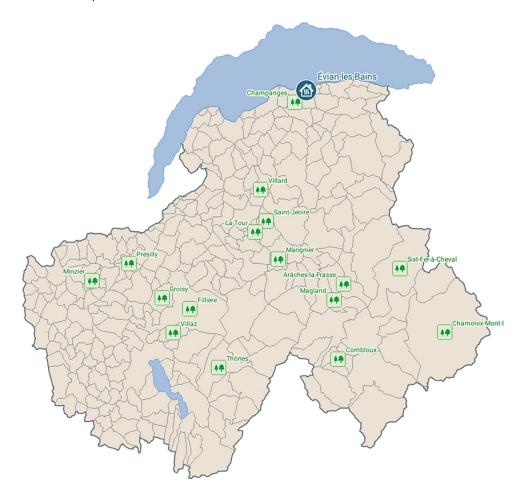
Le bilan énergétique du fonctionnement du réseau en 2024

CONSOMMATION D'ÉNERGIE SUR LE RÉSEAU

Le réseau de chaleur des Hauts d'Évian, mis en exploitation en 2023, continue sur sa lancée avec **3 910 MWh** utiles livrés chez les abonnés.

En 2024, **77** % de l'énergie a été produite avec du bois. Le bois est approvisionné directement depuis la forêt à partir de 16 sites (carte ci-dessous).

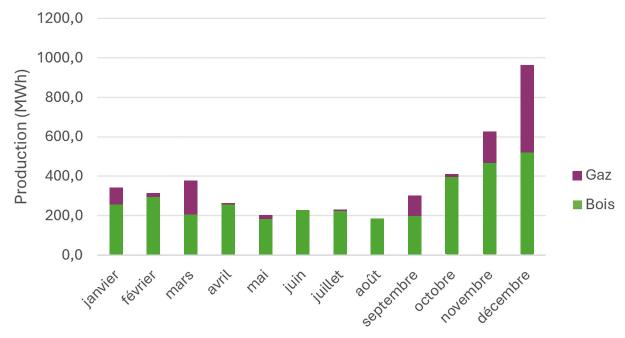
La majorité du bois utilisé provient de coupes de bois scolyté, dont l'état de dégradation ne permet plus l'usage en bois d'œuvre. Il s'agit d'un bois naturellement mort, attaqué par des insectes, et donc sans autre débouché que la valorisation énergétique.





Production annuelle 2024





Le graphique ci-dessus illustre la quantité de chaleur produite par la chaudière bois (en vert) et la chaudière gaz (en violet). On remarque la montée en puissance progressive du réseau de chaleur sur la fin d'année 2024.

Le taux de couverture bois en décembre a été particulièrement bas car la part de gaz dans le mix énergétique a été plus importante que prévue, en raison d'un développement rapide des raccordements. Les nouveaux clients ont généré une demande supérieure à la capacité de la seule chaudière bois actuelle, qui est limitée à 800 kW.

L'installation d'une seconde chaudière bois de 1 200 kW, dont la mise en service a été réalisée en août 2025, permettra d'améliorer significativement la part de bois dans le mix énergétique dès cet hiver.

CONTENU CO2

Le réseau de chaleur a été déclaré au Syndicat National du Chauffage Urbain (SNCU), ce qui officialise un contenu carbone de la chaleur produite en 2024 à **76 gCO2/kWh**, à comparer aux **227 gCO2/kWh** du gaz naturel.

Grâce à cette performance, le réseau de chaleur a permis d'éviter **816 tonnes de CO2** en 2024, par rapport aux émissions générées par les systèmes de chauffage utilisés avant raccordement.

En cas de réalisation d'un **Diagnostic de Performance Energétique** (DPE), nos abonnés bénéficieront ainsi d'une meilleure étiquette CO2, valorisant l'impact environnemental positif de leur raccordement au réseau.



Tarification 2024

L'actualisation des prix, selon les formules contractuelles, a abouti au tarif suivant en 2024 :

Une part variable (R1) pour couvrir les charges variables (combustibles)
R1 = 77,53 € TTC/MWh livré
(+ 5 % par rapport à 2023)

Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du prix du bois et du gaz lors de cette période.

Une part abonnement (R2) <mark>pour les dépenses fixes</mark>

R2 = **100,1 € TTC/kW** (+1 % par rapport à 2023).

Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des coûts liée à l'inflation sur les contrats de maintenance des chaufferies.

En 2024, Syan'Chaleur a facturé

423 152 € TTC de chaleur sur le réseau
des Hauts d'Évian, soit un prix moyen
de la chaleur pour les abonnés à

132 € TTC/MWh, abonnement compris.

En comparaison, le prix d'achat du gaz constaté en 2024 est de **115 € TTC/MWh**.

Pour comparer le coût d'un chauffage au gaz naturel avec le réseau, il faut ensuite :

- Intégrer le rendement des chaudières gaz dans le calcul du prix
- Rajouter les coûts des entretiens, ramonages, dépannages des chaudières

Le prix de la chaleur 2024 avec une installation gaz est de l'ordre de **150 € TTC/MWh** utile, hors investissement initial.



« Émissions de poussières » dans les fumées :

Le Syane et la commune d'Évian ont pris un engagement fort en matière d'environnement en fixant un objectif de réduction des émissions de poussières plus strict que les exigences réglementaires.

Alors que la réglementation impose un seuil de **50 mg/Nm³**, la chaufferie bois des Hauts d'Évian vise un maximum de **30 mg/Nm³**.

Pour atteindre cet objectif dès la conception, un système de filtration spécifique a été mis en place, combinant deux technologies complémentaires :



- Un filtre multi-cyclone, qui élimine les particules les plus lourdes grâce à un principe de centrifugation.
- Un électrofiltre, plus performant sur les poussières fines, qui capte les particules en suspension à l'aide d'un champ électromagnétique.

Le couplage de ces deux filtres permet d'assurer une efficacité optimale, garantissant des rejets bien en-deçà du seuil réglementaire.

La dernière mesure du taux de poussières dans les fumées a donné un taux de 10 mg/Nm³.



Actualités 2025 Une dynamique de développement confirmée

La commercialisation du réseau est un véritable succès, au-delà de nos attentes. Pour accompagner cette dynamique, plusieurs travaux sont programmés en 2025 :

- Ajout d'une chaudière biomasse de 1 200 kW. Il faudra adapter l'installation existante avec l'ajout de la nouvelle chaudière biomasse.
- Extension du réseau: raccordement des futurs abonnés avec des besoins globaux compris entre 5 et 6 GWh par an. La mise en service de l'extension est prévue cet été 2025.

Les travaux seront pilotés par l'entreprise Engie. Le Syane veillera au bon déroulement des travaux ainsi qu'à la coordination avec les communes et ses habitants.





La Lettre aux Usagers évolue!

Pour recevoir les prochaines actualités et informations par voie dématérialisée, il vous suffit de vous inscrire ici :

Lien URL:

https://forms.office.com/e/KmHnGt3h2U



Retrouvez ce formulaire et nos actualités sur notre site www.syanchaleur.fr



Rendez-vous sur notre site web

Pour retrouver toutes les informations sur votre réseau et les autres :

www.syanchaleur.fr

